



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DU LOGONE (VIVA Logone)
Financement : IDA N°70030-CM Agence d'exécution : SEMRY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/MINEPAT/SEMRY/VIVALOGONE/UGP/SPM/2025 du 15 AVR 2025

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) MAGASINS DE STOCKAGE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DES AUE DONT QUATRE (04) DANS LE SECTEUR SEMRY DE YAGOUA (LOT1) ET QUATRE (04) DANS LE SECTEUR SEMRY DE MAGA (LOT 2). DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

Pays : République du Cameroun

Nom du projet : Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone)
Financement : Banque Mondiale - Crédit 70030-CM P166072

Intitulé du Marché : travaux de construction de huit (08) magasins de stockage des équipements et matériels des AUE dont quatre (04) dans le secteur SEMRY de Yagoua (lot1) et quatre (04) dans le secteur SEMRY de Maga (lot 2).dans le Département du Mayo-Danay, Region de l'Extreme-Nord Ces travaux sont subdivisés en deux (2) lots comme suit :

- Lot 1 : Travaux de Construction de quatre (04) magasins de stockage des équipements de maintenance des réseaux d'irrigation et de drainage pour les AUE des secteurs de Yagoua ;
- Lot 2 : Travaux de Construction de quatre (04) magasins de stockage des équipements de maintenance des réseaux d'irrigation et de drainage pour les AUE des secteurs de Maga.

Référence : CM-SEMRY-479603-CW-RFB (selon le plan de passation de marché)

- 1- Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des travaux de construction de huit (08) magasins de stockage des équipements et matériels des AUE dont quatre (04) dans le secteur SEMRY de Yagoua (lot1) et quatre (04) dans le secteur SEMRY de Maga (lot 2).dans le Département du Mayo-Danay, Region de l'Extreme-Nord .
- 2- Le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la construction de huit (08) magasins de stockage des équipements et matériels des AUE dont quatre (04) dans le secteur SEMRY de Yagoua (lot1) et quatre (04) dans le secteur SEMRY de Maga (lot 2).dans le Département du Mayo-Danay, Region de l'Extreme-Nord

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chacun des lots même en cas d'attribution de deux lots.
Une description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est précisée dans la section III (Critères d'évaluation et de qualification).

NB: Pour le présent marché, aucune marge de préférence nationale n'est applicable.

- 3- Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou pour les deux lots, comme précisé dans le Dossier d'Appel d'Offres. Un Soumissionnaire désirant offrir un rabais dans le cas où plusieurs marchés leur seraient attribués, seront autorisés à le faire, mais ils devront indiquer ces rabais dans le Formulaire d'Offre. Il convient de spécifier qu'un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots sous réserve de satisfaire aux exigences de chacun des lots. En l'occurrence, il devra obligatoirement présenter de manière distincte deux équipes de personnel, deux lots de matériels et deux capacités financières donnant un montant cumulé équivalent à celui qui est exigé pour les deux lots
- 4- La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » édition de novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

- 5- Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures (GMT+1).
- 6- Le Dossier d'Appel d'offres en *français* peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous (au point 10), contre un paiement non remboursable de *cinquante mille (50 000) Francs CFA* au Compte N°335 988 60001-94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans tous les agences BICEC. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.
- 7- Les offres, rédigées en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies y compris une clés USB contenant une version numérique (dont une modifiable et l'autre non modifiable), marqués comme tels, sous enveloppe fermée et cachetée, devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 MAI 2025 à 10 heures (GMT+1). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.
Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le 15 MAI 2025 à 11 heures (GMT+1).
- 8- Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en fin du DAO,

Le montant de la garantie d'offre est de :

- Lot 01 : neuf cent soixante mille (960 000) Francs CFA. ou sa contre-valeur dans une monnaie internationale librement convertible
 Lot 02 : neuf cent soixante mille (960 000) Francs CFA. ou sa contre-valeur dans une monnaie internationale librement convertible

- 9- conformément au *Plan de Passation des Marchés* : « Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

- 10- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), sis dans les locaux de la SEMRY à Yagoua ; Ville : Yagoua ; Code postal : 46 YAGOUA ; Pays : Cameroun ; Courriel : procvivalogone1@gmail.com avec copie à amadasalih@gmail.com et à biassousamuel@gmail.com

Fait à Yagoua le 15 AVR 2025
 LE COORDONNATEUR



Ampliations :

- DDMINMAP/MD
- ARMP-EN
- SEMRY
- SOPECAM
- AFFICHAGE